



Project de vie Home Scheut



Table des matieres

1. Présentation de la maison de repos

2. L'établissement

3. Les résidents

4. L'équipe

5. La qualité des soins

6. L'accompagnement des différents profils de résidents

7. La participation

8. La diversité

9. L'alimentation

10. La fin de vie

INFORMATIONS PRATIQUES

1. Présentation de la maison de repos

Le Home Scheut est une maison de repos et de soins dans un quartier calme d'Anderlecht, à proximité de commerces, d'un grand parc et d'un hôpital, accessible via les transports en commun. La résidence accueille des personnes âgées de 60 ans ou plus, et même quelques personnes de moins de 60 ans quelles que soient leurs capacités physiques, psychiques et leurs situations sociales. La capacité d'hébergement de 55 lits lui confère une dimension humaine et fait régner dans l'établissement un climat familial et convivial.

L'acceptation inconditionnelle de chaque personne se trouve au cœur du projet institutionnel. C'est dans cet esprit mais également dans une démarche de respect et de partenariat que se trouvent les bases réflexives communes au Scheut.

Le projet de vie de la résidence est constitué d'un ensemble d'objectifs, de procédures et de moyens mis en œuvre visant à améliorer la qualité de vie et la sécurité des résidents. La personne âgée doit pouvoir continuer à faire ses propres choix selon les valeurs qui la guident. Son autonomie et son estime de soi doivent lui être préservées ou restaurées en assurant la protection et la considération auxquelles elle a droit. La dignité à laquelle tout être humain peut prétendre est assurée ou restituée par l'équipe de soins et d'hébergement au quotidien.

L'enjeu du projet de vie est de permettre aux personnes âgées de conserver ou de retrouver un sens à leur vie et une identité réelle tant au sein de la résidence que de la famille ou la société. Il donne aux professionnels un but à leur travail ainsi qu'un positionnement dans le soin et l'accompagnement des personnes vieillissantes.

Le projet concilie les attentes et les complémentarités de quatre partenaires : la maison de repos, l'équipe de professionnels, les résidents et leur entourage. Ce projet est évolutif et concerne l'accueil, le séjour et le cadre de vie, les soins et leur organisation, les animations et les sorties ainsi que les services d'hôtellerie.

La maison de repos est avant tout un « Vivoir », un foyer chaleureux, et forme une nouvelle entité familiale avec ses occupants. La philosophie de l'établissement se décline au travers de la démarche qualité dans toutes ses dimensions : professionnalisme, respect, sens de l'accueil et des services.

2. L'établissement

- La maison de repos s'étend sur 4 niveaux dont un, le 3ème étage, est dédié à l'unité protégée pour personnes en situation de troubles cognitifs. Pour la sécurité de chacun, la porte d'entrée est sous surveillance et le déverrouillage est assuré par le personnel de la maison. Les résidents qui sont autorisés sont néanmoins libres d'aller et venir durant la journée et les visiteurs peuvent venir chaque jour entre 11h et 20h.
- Les étages sont desservis par un ascenseur pour les résidents. Un autre ascenseur est utilisé pour les chariots, livraisons et circulation des membres du personnel. Les couloirs sont larges, avec des espaces favorisant les repères et la convivialité.
- L'établissement propose aux résidents deux restaurants, un grand au rez-de-chaussée et un au 3ème étage réservé aux personnes de l'unité spécialisée.
- Les résidents profitent d'un agréable salon lumineux, d'une terrasse et d'un jardin. La salle de restaurant du

rez-de-chaussée sert aussi d'espace polyvalent pour les ergothérapeutes, les kinésithérapeutes mais aussi pour les loisirs, les spectacles, les célébrations ou diverses activités collectives comme la cuisine, la peinture, le bricolage, la musique, les jeux de société,

- La résidence offre plusieurs types de chambres, individuelles ou doubles, de différentes superficies, dont certaines sont spécialement bien aménagées pour des couples. Chacune d'elles dispose d'un cabinet de toilettes équipé d'un lavabo, d'un WC, de barres d'appui et d'un système d'appel. Chaque étage est pourvu d'une grande salle de bain avec douche et/ou baignoire médicalisée.

3. Les résidents

Le résident est considéré comme un acteur à part entière dans la réalisation du projet de vie de la résidence ainsi que de son propre projet de vie. La relation avec les différents professionnels de la maison ainsi que chacun des résidents se veut comme un partenariat qui repose sur des valeurs de respect, d'estime et de dignité qui sont chères au Scheut.

La continuité des histoires de vie des personnes âgées y est favorisée, selon leurs propres références dans un souci de considération de leurs choix.

L'organisation de l'accueil des résidents

Lors du premier entretien, la direction ou l'infirmière chef évalue les besoins du futur résident et recolte un maximum d'informations pour permettre au personnel d'avoir une approche individuelle et personnalisée.

Nous conseillons aux familles de personnaliser et de décorer la chambre, si possible avant le jour d'entrée du nouveau résident, d'y amener quelques objets du domicile pour conserver le lien avec le passé. Les équipes mettront tout en œuvre pour que cet espace soit le plus agréable, chaleureux et personnalisé.

L'équipe soignante va évaluer le niveau de dépendance du nouveau résident, être à l'écoute de ses besoins et déterminer ainsi les mesures d'encadrement à mettre en place pour y répondre.

Les repas sont pris au restaurant, une place lui est attribuée selon des affinités ou des capacités.

L'ergothérapeute réalise la fiche de nutrition tout en retraçant l'histoire de la personne afin d'évaluer ses besoins au niveau de l'animation et de l'informer des possibilités qui peuvent lui convenir au mieux.

L'entourage

Les membres de la famille, les amis, les proches sont indispensables à la vie des résidents. L'entourage contribue au bien-être psychique et physique du résident et maintient le lien social, en retrouvant leur place au sein du cocon familial et de la société.

L'accompagnement par leurs proches constitue une source d'épanouissement et de sérénité pour le résident.

4. L'équipe

L'équipe pluridisciplinaire offre une prise en charge adaptée et individualisée. Les projets individuels sont réfléchis et élaborés en réunion pluridisciplinaire.

Les soins sont dispensés par du personnel qualifié, expérimenté et une équipe stable. La permanence infirmière est assurée 24h/24 et 7j/7.

Equipe soignante

L'équipe soignante est placée sous la responsabilité de l'infirmière en chef. Elle est composée d'infirmier(e)s et d'aides-soignant(e)s qui assistent les résidents dans les activités de la vie quotidienne et délivrent les soins indispensables au confort dans un souci de maintien et d'amélioration de la qualité de vie. Les infirmier(e)s préparent les traitements médicamenteux et en assurent la surveillance et le suivi. Les aides-soignant(e)s effectuent les actes de la vie quotidienne avec les soins d'hygiène et de confort : toilettes, repas, accueil, réfection des lits, installation et transferts, ...

Equipe paramédicale

L'équipe paramédicale, constituée de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes et d'animateurs, vient compléter les soins dispensés par l'équipe soignante. Ils assurent un maximum d'autonomie des résidents par des soins de rééducation et des activités thérapeutiques ou récréatives. Ils coordonnent les programmes d'activités ainsi que l'organisation des sorties.

Médecin coordinateur

Le médecin coordinateur veille aux aspects médicaux des prises en charge. Il construit la politique de soins en concertation avec les médecins traitants. Il organise et coordonne la continuité des soins médicaux au sein de la maison de repos. Il est également responsable de la fonction palliative et de la formation continue de l'ensemble du personnel.

La direction

La direction pilote les équipes professionnelles de la résidence. Elle accueille et veille au bien-être des résidents ainsi que du personnel. Elle représente la résidence et constitue l'interface de référence auprès des personnes extérieures à la résidence (familles, tiers, fournisseurs.).

Les professionnels indépendants

D'autres professionnels indépendants viennent contribuer à une prise en charge de qualité optimale des personnes âgées avec notamment la coiffeuse qui vient 1x par semaine et coiffe les habitants à leur demande ou celle de la famille. Pour les résidents qui n'ont pas de famille et qui sont dans l'incapacité de formuler la demande, le personnel soignant évalue au mieux leur besoin. Nous avons également une podologue qui passe une journée au sein du home 2x par mois.

Un service privé de blanchisserie est proposé aux résidents pour l'entretien de leur linge personnel.

C'est au travers de leurs actes en tant que professionnels, leurs compétences individuelles et collectives, leur éthique et leur solidarité que l'équipe donne un sens aux valeurs du Scheut.

La réalisation d'un projet de vie individuel et collectif est indispensable au bien-être des personnes âgées ainsi qu'au bon-vivre de la résidence. Une relation de partenariat entre les différents membres du corps institutionnel, les résidents et leur entourage est primordiale à son élaboration ainsi qu'à son accomplissement.

Sa création et sa mise en œuvre permettent aux pensionnaires de se voir comme des acteurs à part entière au sein de la résidence et de voir se développer en eux un sentiment d'appartenance à l'institution, ce qui est inestimable pour le Scheut.

5. La qualité des soins

Au sein du groupe Anima, la planification et l'amélioration continue de la qualité des soins et des services prestés font l'objet d'une attention systématique et structurée. Des procédures, des instructions et des formations standardisées contribuent à garantir la qualité des soins. Tous les trimestres, les données de 8 indicateurs de résultats des soins (KPI) sont collectées et communiquées au conseil d'administration, ainsi qu'aux directeurs opérationnels et à leurs directeurs respectifs. Ces résultats KPI ont une fonction de signalisation importante et nous aident à remettre en question nos processus de manière critique. Grâce à un système d'auto-évaluation, des mesures préventives et correctives sont prises.

Ces indicateurs de qualité sont basés sur les mêmes définitions que les indicateurs de qualité de " VIKZ ", l'institut de qualité de soins en Flandre, qui permet d'effectuer des benchmarks.

Ces 8 indicateurs sont les suivants :

1. Pourcentage de résidents sans perte de poids involontaire de 5% ou plus en un mois, ayant pour objectif :
 - De prévenir les escarres, l'ostéopénie, la détérioration cognitive, de renforcer l'immunité, d'éviter les hospitalisations.
 - Cet indicateur exclut les résidents en régime hypocalorique, sous traitement diurétique, souffrant de douleurs chroniques ou en soins palliatifs.
2. Pourcentage de résidents sans perte de poids involontaire de 10% ou plus sur 6 mois, ayant pour objectif :
 - Les motifs ci-dessus, en incluant les pertes de poids moins visibles car plus lentes mais pour autant continues, donc tout aussi préoccupantes.
 - Cet indicateur exclut les résidents en régime hypocalorique, sous traitement diurétique, souffrant de douleurs chroniques ou en soins palliatifs.
3. Pourcentage de résidents ne présentant pas d'escarre de catégorie 2 ou plus survenant dans la maison de repos, ayant pour objectif :
 - De stimuler l'activité, maintenir la mobilité, prévenir la sarcopénie et les chutes, maintenir le plus possible l'indépendance et l'autonomie.
4. Pourcentage de résidents ne faisant pas l'objet d'une mesure de contention physique pendant la journée, ayant pour objectif :
 - De garder de la mobilité pour prévenir les blessures physiques dues aux chutes, maintenir l'autonomie, accroître le bien-être psychologique et l'estime de soi.
5. Pourcentage de résidents ne faisant pas l'objet d'une mesure de contention physique pendant la nuit, ayant pour objectif :
 - De prévenir les blessures physiques dues aux chutes et à la contention, maintenir l'autonomie, accroître le bien-être psychologique et l'estime de soi.
6. Pourcentage de suivis assurés chez les résidents victimes de deux chutes ou plus sur une courte période,

ayant pour objectif :

- D'assurer le suivi individuel de qualité dans la recherche des causes des chutes dans un but de prévention de celles-ci ;
 - D'identifier les risques potentiels et cibler les actions communes pour prévenir les chutes d'un point de vue collectif.
7. Pourcentage de signature des soins planifiés, ayant pour objectif :
- De vérifier que les soins sont prodigués conformément à leur planification.
8. Pourcentage de signature des médicaments de la fiche de traitement, ayant pour objectif :
- De vérifier que les médicaments sont administrés conformément à leur prescription.

Après avoir déterminé les indicateurs clés de performance, une analyse interne avec les responsables de l'équipe de soins a lieu au niveau du site. L'objectif est l'identifier les causes racines qui influencent ces résultats. Les processus de soins sont adaptés et des plans d'action sont élaborés en fonction des résultats trimestriels obtenus.

6. L'accompagnement des différents profils de résidents

Au Scheut, nous veillons à ce que chaque résident, quelles que soient ses capacités ou ses besoins, puisse participer pleinement à la vie collective et au projet de vie, en nous adaptant aux profils et besoins spécifiques de chacun.

Les résidents souffrant de troubles cognitifs

Avec le vieillissement, les troubles cognitifs (Alzheimer ou autres formes de démences) peuvent se montrer fréquent. Nos établissements qui sont souvent considérés comme un lieu de dernier secours : la Résidence offre à ce titre non seulement un lieu sécurisé mais des soins adaptés tout en respectant la qualité de vie de ces résidents.

Comme expliqué un peu plus haut, le Home Scheut possède un étage entier appelé "Le Cantou" qui est une unité sécurisée et dédiée à ces personnes pour répondre à leurs besoins spécifiques tout en essayant de préserver au maximum leur liberté et autonomie.

En outre, l'établissement développe l'approche suivante :

- La mise en place des histoires de vie, en collaboration avec l'équipe paramédicale, qui sont une ressource essentielle tout au long de la prise en charge du résident. Les familles, personnes de référence indispensables, sont impliquées dans le projet ;
- La stimulation des personnes présentant des troubles cognitifs à différents moments de la journée par des activités porteuses de sens, et mettant en avant les capacités préservées de ceux-ci. Celles-ci se font en groupe mais également de manière individualisée, puisque chacun est différent.
- L'amélioration des conditions de travail et des compétences des professionnels qui interviennent auprès des personnes âgées démentes.
- Les responsables des soins, en collaboration avec le médecin coordinateur et les médecins traitants, effectuent une analyse critique et évaluent la pertinence de l'administration des traitements pour la démence

(antipsychotiques, antidépresseurs, benzodiazépines anxiolytiques, sédatifs). En collaboration avec les médecins traitants, elles peuvent également collaborer avec les réseaux gériatriques (hôpitaux de jour gériatriques et neurologues) dans le bilan et le suivi des patients atteints de la démence.

Résidents de moins de 60 ans

Notre maison de repos peut accueillir, conformément à la législation en vigueur, jusqu'à 10% de résidents de moins de 60 ans par rapport à sa capacité totale.

Toutefois, pour être admises au sein de la maison de repos, ces personnes doivent présenter un certain niveau de dépendance (catégories B, C, , Cd ou D selon l'échelle de Katz), et ne pas manifester de troubles du comportement susceptibles de perturber la vie en communauté.

Avant leur admission, l'établissement demandera à son autorité de tutelle, l'autorisation préalable d'accueillir ces résidents. Il élaborera en outre un plan d'accompagnement spécifique pour chaque résident concerné.

Prise en charge de pathologies spécifiques

En collaboration avec les médecins concernés, l'équipe pluridisciplinaire et selon des protocoles médicaux spécialisés, nous assurons une prise en charge adaptée aux pathologies spécifiques (exemple : Parkinson, stomies,...). Cet accompagnement personnalisé vise à répondre aux besoins médicaux particuliers tout en garantissant confort et qualité de vie aux résidents.

Vision de la contention

Dans les maisons de repos et de soins du groupe Anima, nous nous efforçons de mener une politique qui vise à limiter le recours aux moyens de contention, et ce pour permettre à nos résidents de conserver leur autonomie et leur individualité au maximum.

Notre approche proactive place le bien-être physique, psychologique et social de nos résidents à l'avant-plan.

En tant que prestataires de soins, nous basons toujours nos actions sur la liberté de choix des résidents. La connaissance de la vie personnelle et de certaines habitudes et comportements des résidents nous en disent plus sur ses besoins spécifiques. Dès l'arrivée en maison de repos et de soins, le résident, sa famille et son médecin traitant sont informés de notre politique relative à la contention, qui figure en annexe de la convention d'hébergement.

Notre approche multidisciplinaire contribue à l'élaboration d'un plan de soins individuel de qualité dans lequel les besoins et le fonctionnement des habitants sont ajustés et suivis en permanence. Celui-ci permet aux professionnels de soins de surveiller les besoins et le fonctionnement des résidents.

En cas de comportement imprévisible ou de situations dangereuses, nous nous mettons systématiquement à la recherche de solutions créatives afin d'être en mesure de choisir la mesure la moins contraignante pour le résident. Nous misons aussi sur la participation des bénévoles et des proches du résident pour compléter le travail de l'équipe de soignants en ce qui concerne l'occupation de la journée.

Notre vision innovante remet toujours en question le recours aux méthodes de contention. La contention n'intervient qu'en dernier recours après le passage en revue, par l'équipe pluridisciplinaire, de toutes les alternatives possibles.

Afin de mettre correctement en œuvre nos principes en matière de sécurité, d'autonomie, d'humanité et de bien-être intégral de nos résidents, nous dispensons régulièrement des formations à nos collaborateurs pour les aider à faire des choix mûrement réfléchis qui contribuent au bonheur de nos résidents.

Par mesure de contention, nous entendons toute mesure que le résident n'est pas à même de déterminer lui-

même, à savoir : toute intervention qui restreint ou prive le résident de sa liberté de mouvement ou de choix, y compris la contention chimique et architecturale.

En tant que maison de repos d'Anima, nous nous engageons à appliquer et à transmettre chaque jour de manière cohérente et pour le bonheur de nos résidents, les principes suivants :

- Chaque résident a le droit à sa liberté ;
- Sur ce sujet, la communication occupe une place centrale ;
- Nous faisons le choix de limiter au maximum les méthodes de contention (vision, idéal : « zéro contention ») ;
- Nous expliquons à l'habitant et à ses proches, chaque forme de contention ;
- La contention n'est mise en place qu'après une concertation pluridisciplinaire ;
- Des occupations significatives sur la journée sont centrales comme alternative précieuse et efficace à la contention.

7. La participation

L'établissement organise une fois tous les deux mois, un conseil des résidents. Afin que celui-ci soit objectif, constructif et représentatif, il est composé de membres du personnel, des résidents et /ou des membres de leurs familles. Il a notamment pour mission d'évaluer les différents projets de la maison de repos, d'en discuter des aspects qualitatifs ou quantitatifs et de proposer des améliorations.

Afin d'arriver à offrir un cadre chaleureux et convivial, il est super important que le résident ait le sentiment d'avoir le contrôle de son propre environnement ainsi que d'avoir la bonne sensation d'être "chez-soi". Ce cadre de vie passe par la participation des aînés dans une maison de repos, en commençant par leur implication dans les activités quotidiennes pour rendre la qualité de vie meilleure.

En donnant aux résidents la possibilité de s'impliquer, on favorise l'appartenance et surtout leur bien-être général. Par exemple, ils peuvent être encouragés à participer des animations (ateliers créatifs), des activités physiques adaptées dans la mesure du possible (gymnastique douce), des groupes de lecture ou des jeux de sociétés. Ces différentes activités stimulent le corps et parfois même l'esprit. Ceci crée un moyen de sociabiliser avec les autres résidents (très important pour lutter contre l'isolement qui sont parfois ressentis dans ces établissements).

La participation active contribue également à maintenir les capacités cognitives de nos aînés de manière continue en étant impliqués dans des discussions groupées, des débats ou même des projets communautaires au sein de la maison de repos.

Exemple d'activités proposées :

- Plusieurs interventions d'enfants/adolescents de différentes écoles,
- Des sorties à la bibliothèque,
- Des cours de musique et de chant sont organisés afin de changer du quotidien habituel,
- Des sorties en extérieur (à la foire du midi, à la mer du Nord, cinéma, etc).

En outre, la mise en place de collaborations avec des services externes permettent d'améliorer les services déjà

connus dans notre maison de repos. Il est important d'apporter de nouvelles expériences à nos résidents. Dans ce cadre,

- Nous collaborons avec la société "Au cœur des émotions" qui est composée de plusieurs psychologues/ psychiatres qui permet à nos aînés de participer à des séances individuelles ou en petits groupes,
- Nous collaborons également avec les hôpitaux Scheutbos et Bracops (service gériatrique) et nous offrent des formations axées sur les différentes formes de pathologies chez le résident (démence, diabète, ...) et également sur les dernières actualités dans le domaine de la gériatrie. Ces mêmes services nous proposent une journée d'hospitalisation à nos résidents afin de faire un check-up complet sur leur état de santé.

8. La diversité

Le Home Scheut accueille des résidents provenant de milieux divers, avec des histoires de vie, cultures, religions et expériences totalement différentes les unes des autres. Cette diversité apporte une richesse certaine dans notre maison.

Il est important pour nous de reconnaître et de respecter cette diversité tout en l'intégrant dans diverses activités.

- Par exemple, des ateliers culinaires où chacun peut participer en partageant des recettes traditionnelles de leur pays ou origine,
- Des repas à thème sont organisés à raison de 1x par mois qui permet à chaque résident de découvrir des nouvelles cultures,
- Des séances de discussions qui permet de mettre d'en connaître un peu plus sur les résidents ainsi que leur culture.

Nous mettons tout ceci en avant afin de créer une ambiance harmonieuse au sein de notre maison de repos et également afin que nos résidents se sentent à l'aise.

9. L'alimentation

Au Home Scheut, l'alimentation tient une place très importante. Nous veillons à fournir des repas équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels et préférences des personnes âgées.

- Des repas à thème sont organisés afin que nos résidents puissent voyager à travers les quatre coins du monde. Cela permet d'éveiller également les papilles gustatives,
- Des repas sont adaptés en fonction des besoins médicaux (personnes diabétiques, allergies, ...),
- Pour les résidents rencontrant des difficultés de déglutition, les aliments sont modifiés en texture, de cela de manière appétissante,
- Lors des périodes plus chaudes, nous proposons des glaces pour les résidents afin de les rafraîchir.

Le cuisinier est ouvert à toute remarque et suggestion de la part des résidents, durant les conseils participatifs ainsi que de manière continue.

Les menus sont affichés au tableau d'informations à l'entrée du restaurant en français et en néerlandais. Si le menu affiché ne convient pas ou ne plaît pas, il est possible de demander un plat de substitution qui varie chaque

jour, en prévenant la veille.

Tous les repas sont idéalement pris au restaurant, y compris les collations afin de favoriser les contacts sociaux, bien que le résident garde la liberté de choisir de manger en chambre.

- Le petit-déjeuner est servi à partir de 8h.
- Le repas de midi est servi à partir de 12h.
- Une collation est proposée à 14h30 avec boissons chaudes ou froides.
- Le repas du soir est servi à partir de 17h30.

10. La fin de vie

Au sein de la résidence Home Scheut, nous accompagnons les habitants jusqu'à la fin de leur vie, en étant sensibles tant à la planification anticipée des soins qu'aux soins palliatifs.

La planification anticipée des soins consiste à discuter et à documenter les souhaits d'un patient concernant sa prise en charge médicale future, notamment en cas d'incapacité à exprimer sa volonté. Cette démarche proactive, qui implique les patients, leurs familles et les professionnels de santé, présente plusieurs avantages auxquels l'établissement souscrit pleinement :

Amélioration de la qualité des soins et du respect de la volonté de l'habitant

La planification anticipée permet le respect de l'autonomie des résidents : en leur demandant d'exprimer leurs préférences en matière de soins et d'accompagnement, cela nous assure que les décisions médicales respectent leurs valeurs et souhaits. Dès lors, la planification anticipée permet d'éviter de la prise de décisions médicale non conformes aux souhaits du résident, et favorise des soins proportionnés.

Encouragement à une approche plus humaine et personnalisée des soins

La planification anticipée valorise le dialogue entre soignants et patients, elle humanise les soins en plaçant l'habitant au centre du processus décisionnel ; elle permet également de prendre en compte toutes les dimensions culturelles et spirituelles de l'individu, en intégrant ses croyances et valeurs personnelles dans les décisions médicales.

Réduction du stress et des conflits familiaux

En permettant de connaître les intentions de l'habitant, la planification anticipée allège le fardeau décisionnel pour les proches, prévient des conflits familiaux et permet une meilleure préparation émotionnelle de l'entourage à la perspective de la fin de vie de son proche.

Renforcement du rôle des soins palliatifs et de l'accompagnement

La planification anticipée permet une meilleure intégration des soins palliatifs, vers lesquels la transition peut alors

être fluidifiée, ce qui est bénéfique au confort et à la qualité dans/de la fin de vie.

Cette approche favorable à la planification anticipée des soins s'exprime, au sein de la Résidence, dans la proposition, qui est faite à chaque habitant, d'exprimer ses volontés en la matière. Ces volontés sont alors intégrées au dossier individuel de santé du résident. Si l'habitant déclare ne pas vouloir exprimer de volontés anticipées, ce choix est respecté et noté dans son dossier. Néanmoins, l'équipe soignante de l'établissement est toujours à l'écoute de l'habitant qui souhaiterait revenir ultérieurement sur sa décision de ne pas exprimer de volonté (par exemple, si son état de santé se détériore), pour rouvrir le sujet avec lui dès qu'il en manifeste le souhait.

Les soins palliatifs

Notre maison de repos est un lieu où les personnes âgées viennent trouver un dernier chez-soi. Un lieu où il fait bon vivre. Par conséquent, les personnes qui s'y trouvent sont susceptibles d'évoluer dans des délais variables vers la dernière phase de leur vie. Les soins palliatifs totaux se situent à l'interface des soins médicaux, paramédicaux, psychologiques, sociaux et spirituels. Étant donné qu'une expertise dans les différents domaines est nécessaire, les soins palliatifs consisteront en un travail d'équipe.

Grâce à l'expertise présente dans la maison repos, l'équipe palliative, avec l'ensemble des soignants, veille en permanence à la qualité des soins. Le résident et son environnement jouent un rôle important dans les soins palliatifs.

Cela signifie :

Une approche ouverte

Notre maison de repos choisit sciemment un environnement où règne une atmosphère ouverte. Non seulement le résident, mais aussi les membres de sa famille et d'autres proches ont la possibilité de poser toutes leurs questions et de faire part de leurs préoccupations à une équipe d'experts.

Des soins de qualité

Grâce à une action axée sur la thérapie, la maison de repos souhaite assurer une gestion optimale de la douleur et des symptômes du résident. Cela passe par l'équipement nécessaire pour offrir un maximum de confort au résident. Nous établissons également un plan de soins adapté au résident. L'état général de la maladie est discuté avec le résident, sa famille, son médecin traitant et l'équipe de soins palliatifs, qui intervient comme seconde ligne spécialisée, auprès de l'équipe de l'établissement, du résident et de son entourage.

Le droit à l'assistance morale, religieuse ou spirituelle

Le résident et son entourage ont droit à des soins palliatifs totaux, où l'on veille au bien-être physique, psychologique, social et spirituel du résident et de son entourage.

Processus de deuil

Lorsque le résident entre dans la phase terminale de sa vie, un processus de deuil s'amorce.

Notre maison de repos n'évite pas le sujet du deuil, mais souhaite qu'il puisse être abordé avec le résident et son entourage. Dire au revoir est difficile, mais on ne le fait pas seul.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les chambres

La résidence propose plusieurs types de chambres, individuelles ou doubles, de différente superficie.

Le prix journalier inclut notamment les prestations suivantes :

- Le logement, l'eau, le gaz, l'électricité, le chauffage, l'entretien des locaux
- La mise à disposition d'un lit ou d'accessoires nécessaires, la literie et son entretien
- Les soins quotidiens
- Les repas (déjeuner, dîner, souper et collations)
- Les prestations du personnel paramédical si elles sont prises en charge par l'INAMI
- La télédistribution
- Les animations et les activités organisées

Les prestations non comprises dans le prix journalier (liste non exhaustive) :

- Les consultations médicales
- Les médicaments
- Les compléments alimentaires hyper protéinés
- L'entretien du linge personnel
- Les services de coiffure et de pédicure
- Le tabac/cigarettes
- ...

Le médecin-coordonateur est présent dans la maison au minimum 1 matinée par semaine et organise 1 fois par mois une réunion pluridisciplinaire et une formation.

L'entretien des chambres et du bâtiment est effectué chaque jour par une équipe polyvalente et experte.

Les activités

Le programme hebdomadaire d'activités est élaboré par l'équipe de paramédicaux. Il est affiché en début de semaine aux tableaux d'informations situés au rez-de-chaussée.

Les anniversaires sont fêtés le dernier vendredi de chaque mois, dans la salle polyvalente au rez-de-chaussée.

Une célébration eucharistique est proposée pour ceux qui le souhaitent, une fois par mois.

Les visites & les sorties

Les résidents sont libres de recevoir des visites des proches ou de quitter la résidence en journée si leur état de santé le leur permet, au maximum entre 11h et 20h.

Toutefois, afin de ne pas susciter d'inquiétudes ainsi que pour une meilleure organisation des soins, il est indispensable d'avertir l'infirmière responsable et la cuisine de la sortie.

La coiffeuse

Une coiffeuse vient proposer ses services deux fois par mois. Les rendez-vous peuvent être pris directement auprès d'elle ou via l'équipe paramédicale.

Les prestations de coiffure ne sont pas incluses dans le prix journalier et sont donc aux frais des résidents.

La pédicure

Une pédicure vient tous les 15 jours, le samedi. Les rendez-vous sont convenus avec elle. Le rythme des soins dépend des nécessités médicales, toutes les 6 à 8 semaines pour un entretien régulier ou sur rendez-vous pour les soins spécifiques.

Les prestations de pédicure ne sont pas incluses dans le prix journalier et sont donc aux frais des résidents.

Le linge personnel

Un service indépendant de blanchisserie est proposé pour l'entretien du linge personnel.

La sécurité

L'entrée menant est munie d'une double porte de sécurité ne pouvant être ouverte que par le personnel de la résidence.

Une présence infirmière est assurée 24h/24. Un système d'appel est présent dans chaque chambre, chaque salle d'eau et chaque toilette.

Les bougies, les appareils avec une résistance électrique ou tout élément susceptible de provoquer une source de chaleur et possiblement un incendie sont prohibés.

Il est strictement interdit de fumer dans l'établissement, dans les chambres ou les pièces de vie collectives. Il existe un local prévu à cet effet avec mobilier de jardin et cendriers.

